

## **Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 15 Décembre 2017.**

Le conseil Municipal s'est réuni sous la présidence du Maire : Alain Marzin.  
Ordre du jour :

### **1- Installation du Conseil Municipal, suite à démission.**

Mr Claude Le Tertre est désigné nouveau conseiller municipal, le Maire lui souhaite la bienvenue.

### **2- Election d'un adjoint :**

Suite à la démission du 5ème adjoint, en charge des bâtiments communaux, de l'urbanisme, et de l'environnement, ce poste d'adjoint se trouvait vacant :

C'est Guy Le Foll qui a été désigné à ce poste avec 16 voix.

### **3- C C K B : rapport d'activités 2016 :**

Après lecture de la présentation générale de l'activité 2016, des faits marquants, des résultats de la gestion, des chiffres clés du budget général, des cotisations et subventions ainsi que le personnel.

Le Conseil Municipal a approuvé ce rapport.

### **4- C C K B : Convention d'attribution de fonds de concours :**

Chaque année, la commune percevait entre la dotation de solidarité communautaire et les fonds de concours environ 143.000€.

Par délibération du 18 Nov 2016, le Conseil Municipal avait validé le transfert du financement du contingent « SDIS, (service départ incendie et secours) » par la CCKB afin d'augmenter son coefficient d'intégration fiscal.

Le contingent SDIS représentait en 2016 : 28.246,48€. Cette dépense est désormais assurée par la CCKB et vient diminuer la dotation de celle ci, qui devrait être cette année de l'ordre de 119.773,00€

Autorisation au maire de signer la convention d'attribution.

Avis favorable du Conseil Municipal.

### **5- Convention avec la CCKB, pour l'entretien de la chaudière à l'ancien presbytère :**

La CCKB a sollicité la commune pour une prestation en personnel. Cette prestation était réalisée par l'ESAT auparavant. Elle consistera à égaliser les copeaux avec l'aide du tracto, puis vider les cendres de la chaudière, vérification du bon fonctionnement 2 fois par semaine. Cela représente une 1/2h sem de prestation tracto, et 1/2h pour le personnel .

Avis favorable du Conseil Municipal.

### **6- Tarifs Communaux :**

Les futurs tarifs paraîtront dans le prochain bulletin municipal, puis seront disponibles en mairie. Globalement, certains tarifs baissent (bascule, gros volume), d'autres se maintiennent (salle Arc en Ciel) et certains augmentent de 1% environ.

### **7- Voirie 2018 :**

La commune a fait appel à l'ADAC, pour les programmes de voirie ainsi que pour désigner et préparer la mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement des entrées de bourg. Concernant le programme voirie 2018, l'ADAC propose une prestation de l'ordre de 710€ht pour les études techniques spécifiques.

Avis favorable du Conseil Municipal.

#### **8- Aménagement , Rue de la Gare :**

L'appui de l'ADAC a été sollicité pour désigner la maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement des rues de la Gare suite aux effacements des réseaux électriques . Il en découle 2 prestations :- Définition du programme et consultation du maître d'oeuvre :1250€

- Suivi des études réalisées par le maître d'oeuvre : 710€ ht

Montant total : 1960€ ht soit 2.352 € ttc

Avis favorable du Conseil Municipal.

#### **9 – Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2016 :**

Les tarifs applicables au 1/ 01/ 2016 et au 1/ 01 /2017, pour une consommation de référence selon l'insee étant de 120m3/An sont :

Part de la collectivité : 350€

- taxes et redevances : 58,76€

Total = 408,76€

Prix ttc au m3 = 3,41€

Le rapport fait apparaître un volume total de 25.748 m3 assainis pour 470 abonnés générant une recette de 111.860€ . Avis Favorable du Conseil Municipal.

#### **10- Assainissement : Mission de Maîtrise d'oeuvre : secteurs rue de la gare et entrées agglo.**

Des inspections télévisées ont été réalisées et analysées par le cabinet IRH.

Le compte rendu a été présenté aux membres de la commission assainissement. Le réseau eau potable sera également renouvelé sur ces portions. Le cabinet IRH, également maître d'oeuvre pour les travaux d'eau potable a été sollicité pour une mission relative à l'ensemble des travaux d'assainissement sur les secteurs , rue de la gare et des 3 entées d'agglo . Il présente ainsi une mission d'honoraires s'élevant à 13.750€ht soit 16.500€ ttc. Les crédits possibles pour la réalisation des travaux seraient de l'ordre de 300.000€ ht

Avis favorable du Conseil Municipal.

#### **11 – Vente et Acquisition de terrains :**

a) La commune est saisie d'une demande d'acquisition d'un terrain route de Rostrenen No AC 458( surface non déterminée à ce jour) . Les frais de géomètre étant à la charge du demandeur. Par contre,la commune ne souhaite pas la sortie par la parcelle communale A C 438.

Avis favorable du Conseil Municipal sur le principe.

b) Acquisition de terrain :

Un particulier souhaitant vendre son terrain situé à Pont Rod ,cadastré YO 272 d'une surface de 71a 90ca ,a fait une proposition à la commune au prix de 3€ le m2.

Avis favorable du Conseil Municipal sur le principe.

#### **12- Epurement dette cantine :**

Mr le Trésorier signale que la commission de surendettement des particuliers vient de lui notifier l'ordonnance du rétablissement personnel sans liquidation judiciaire.

Parmi les dettes « effacées » se trouvent en ce qui concerne la commune des frais de cantines correspondant aux années 2009/2010/2011/ et 2012 pour un montant de 1.075,68€ . Mr le Trésorier demande l'effacement de la dette.

Avis Favorable du Conseil Municipal.